

Être délégué aux AG* MGEN

Comment ?

Tous les trois ans, les adhérents MGEN élisent leurs représentants pour siéger au Comité Départemental et leurs délégués pour siéger et voter aux **Assemblées Générales MGEN** qui ont lieu tous les ans début juillet.

Ces élections sont l'essence même de notre **modèle démocratique**. Elles garantissent le fonctionnement de notre mutuelle où **chaque voix compte**.

Afin de **voter** les résolutions en toute connaissance, les **délégués aux AG** ont des formations régulières.



Raison d'être MGEN :

« Engagés pour le progrès social et la santé de tous, nous, collectif mutualiste au service de l'intérêt général, prenons soin les uns des autres tout au long de la vie. »

Journée des délégués aux AG

Le 28 mars 2026, l'ensemble des **délégués des régions Hauts-De-France et Normandie** se sont retrouvés à Arras pour échanger autour des **valeurs** et des actions de la mutuelle qui s'incarnent dans sa **raison d'être**.



La **gouvernance** MGEN a également été explicitée pour une meilleure compréhension du fonctionnement de la mutuelle.

Un atelier de réflexion sur **les actions et projets régionaux** a terminé cette journée.



Être délégué aux AG* MGEN

Les régionales de printemps

Le 28 mai 2026, les délégués aux AG et d'autres élus départementaux se sont réunis à Arras pour entendre et débattre des sujets qui seront portés aux AG de juillet 2026 : le nouveau plan stratégique, la Protection Sociale Complémentaire, la régionalisation des établissements de santé, le budget de la mutuelle...



Des ateliers sur le rôle des élus auprès des adhérents ont permis de réfléchir aux actions concrètes et simples à mettre en place dans les mois à venir.



Formations au cours de l'année

Tout au long de l'année, les délégués aux AG (et les élus volontaires) participent à des formations sur des thématiques précises : le modèle économique de la mutuelle, la protection sociale, l'histoire du mutualisme, la prévention, l'imprévoyance...

Ainsi que la présentation des résolutions quelques jours avant les Assemblées Générales.

Ces formations leur permettent d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour voter dans de bonnes conditions de compréhension des enjeux.

